

Ressources humaines

Agir contre le sexisme dans l'entreprise

Cette formation permet de mener une réflexion sur les mentalités et les comportements relatifs à la place des femmes et des hommes dans votre entreprise.

Nous vous présenterons le Kit « 3 outils pour agir contre le sexisme dans le monde du travail ».

dates de la formation

Selon vos disponibilités : nous contacter

Objectifs

- Pouvoir mettre en œuvre des actions concrètes en matière de lutte contre le sexisme
- Mieux connaître la nouvelle législation sur l'interdiction de tout agissement sexiste

Qu'est-ce que l'agissement sexisme dans le monde du travail ?

- Des exemples de la gravité de ce type d'agissements
- Les éléments qui constituent l'agissement sexiste
- Les facteurs qui sont de nature à caractériser un agissement sexiste

Faire le diagnostic de votre structure et repérer les signaux faibles

- Connaître la culture et les valeurs de l'entreprise
- Appréhender les irritants et questionner/impliquer le collectif
- Repérer les comportements à risque et visualiser les systèmes de défense
- Identifier les indicateurs RH pour alerter

Approche différente entre le droit pénal et le droit du travail

- En matière de sanctions et en matière de régime de preuve
- Le droit pénal : sanctions (amende et/ou peine de prison) visant à condamner l'auteur
- Le droit du travail : sanctions visant à faire cesser les comportements en cause

Réagir face à une situation de sexisme ordinaire

- Mener un entretien avec la présumée victime puis avec le présumé responsable des faits
- Conduire une enquête et organiser des entretiens avec les témoins
- Lancer une médiation interne
- La charge de la preuve
- Orienter et informer la présumée victime

Ce que risque l'auteur d'agissement sexiste

- La sanction disciplinaire

Ce que risque l'employeur de la victime

- Une condamnation à réparer le préjudice subi

Autres comportements subis par une personne en raison de son sexe

- La provocation à la haine et à la violence
- L'injure, la diffamation en raison du sexe de la personne
- Les agressions sexuelles - Le harcèlement sexuel
- La discrimination fondée sur le sexe : discrimination directe ou indirecte

Vous êtes Employeur, que faire ?

- Afficher votre engagement personnel et celui de toute l'entreprise à lutter contre le sexisme
- Sensibiliser tous les salariés à la question du sexisme
- Prévenir tout agissement sexiste
- Veiller à la prise en charge des victimes
- Faire cesser et sanctionner l'agissement sexiste
- Évaluer le climat social de votre entreprise
- Intégrer la question du sexisme dans le cadre du dialogue social de l'entreprise
- Impulser une culture d'égalité et combattre les stéréotypes
- Impliquer la ligne managériale
- Etablir une charte ou un règlement intérieur
- Bâtir un plan de communication et proposer des plans d'affichage

Recevoir et traiter les signalements pour mieux prévenir

- Dissocier ce qui est obligatoire de ce qui est conseillé
- Définir un processus d'alerte adapté à sa structure

- Adopter une posture pour accueillir les signalements
- Mener une action de médiation
- Organiser et mener une enquête interne

Présentation des 3 outils : fiches Juridiques – fiches Repère – 10 leviers «Lutte anti-sexiste»

Débat et échanges sur les pratiques à mettre en place dans l'entreprise.

durée

1 journée

prix

INTRA : 1 400 € HT

Sur-mesure nous contacter

intervenant

Consultant en relations sociales

public

Direction – DRH – Manager et Responsable d'Equipe

Aucun pré-requis

Formulaire d'inscription

Nom

Prénom

Email

Téléphone

Nom de l'entreprise

Intitulé du poste

Thème de la formation

Choisissez votre type de formation : Choisissez votre type de formation : Inter-entreprise
 Intra-entreprise

Message

Envoyer

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

Inscrivez-vous à la newsletter

Aptitudes RH vous enverra les dernières actualités de son activité.

Message de succès

E-mail

[Je m'abonne](#)

Contactez-nous

Téléphone

+33 (0)4 69 84 77 36

Adresse

Immeuble Le Fontenoy
96 bd Marius Vivier Merle 69003 Lyon